



Approche sociale dans la prise en charge des victimes

Objectifs de la formation

Une infraction pénale peut en effet avoir des conséquences sociales (perte d'emploi, handicap...) nécessitant un accompagnement social et une orientation vers les bons interlocuteurs. Cet accompagnement social est réalisé par des travailleurs sociaux mais, il est important que les accueillants intègrent cette dimension dans leurs pratiques professionnelles et entretiens afin d'offrir aux victimes une prise en charge globale et pluridisciplinaire même en l'absence de ressources en interne.

- Connaître les partenaires de l'accompagnement social pour les victimes d'infractions pénales.
- Pouvoir expliquer l'accompagnement social et orienter vers les bons interlocuteurs.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Comprendre et analyser les besoins sociaux des victimes
- Panorama de l'aide sociale pour les victimes d'infractions
- Savoir proposer un accompagnement par les services sociaux et les différentes institutions
- Créer et animer un réseau de partenaires

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de dossiers, cas pratiques.

Évaluation

Évaluation à chaud sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Validation des compétences acquises suite aux mises en situation et envoi d'une attestation de formation.

Formation animée par :

Alexandra Tkaczynski - référente accompagnement social France Victimes

15 personnes maximum

Lieu, dates, durée

Paris

1 jour = 6 heures

- à définir

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : 150 €
- Tarif autre public : 250 €